

## Mieux vivre chez vous

*Notre engagement au quotidien*

### **Delphine Dion**

Chargée de communication, ADMR

- [delphine.dion@admr.be](mailto:delphine.dion@admr.be)
- +32 479 40 52 41
- [www.admr.be](http://www.admr.be)

Les aides à domicile de l'ADMR sont des super héros... sans masque !

Mercredi 25 mars 2020

**Sans les aides familiales et les gardes à domicile de l'ADMR, ce sont 6000 personnes, aujourd'hui en Wallonie, qui ne seraient plus en mesure de rester chez elles. Autant dire que dans ce contexte de pandémie, nous avons plus que jamais besoin de ces travailleuses de l'ombre. En première ligne, elles vont au front, avec un matériel approximatif.**

Les autorités belges ont demandé à la population de rester confinée pour mettre fin à la pandémie du Covid-19. Si ce n'est évident pour personne, ça l'est encore moins pour celles et ceux qui de nature plus vulnérable font appel à l'ADMR : personnes fragilisées, en perte d'autonomie, en fin de vie, malades, ... Plus que jamais indispensables, aides familiales et gardes à domicile brisent l'isolement, accompagnent, soutiennent, prennent soin des bénéficiaires de l'ADMR qui sans aide, pourraient bien se retrouver en institution. Autant dire que dans ce contexte, rester à domicile est ce qu'il y a de mieux pour tous.

### **Du funambulisme**

Hors de question pour l'ADMR d'être un agent de propagation ! « Chaque fois que nous rentrons dans un foyer, c'est un risque que nous prenons » déclare Brigitte Pierard, directrice générale. « Nous avons pris la décision de nous concentrer sur les situations les plus lourdes » continue-t-elle. C'est donc sur un fil que l'ADMR avance jour après jour depuis le début de la crise, en gardant en ligne de mire sa double mission : aider les personnes qui en ont le plus besoin et veiller à ne pas propager le virus. L'ASBL espère bien recevoir le soutien des pouvoirs politiques lorsque le coût de ces mesures sera connu.

---

#### **ADMR asbl – COORDINATION GÉNÉRALE**

Route de Hannut, 55/2 – 5004 Bouge • Tél : 081 20 79 90 • Fax : 081 20 79 99 • [coordination@admr.be](mailto:coordination@admr.be)

[www.admr.be](http://www.admr.be)

IBAN BE91 0682 0958 3176 • BCE : 410.660.980

---

Service agréé d'Aide aux Familles et aux Aînés : FAM 01100

## Bas les masques !

Et pourtant... l'ADMR se retrouve bien démunie dans cette chasse aux masques chirurgicaux, gants et surblouses jetables. **Ce matériel tant convoité est dans certaines régions réservé aux corps médical.** Or il est aisé de comprendre que les personnes aidées appartiennent à la catégorie des plus vulnérables face au Covid-19.

« Nous devons protéger tant nos bénéficiaires que nos travailleurs » s'exclame Brigitte Pierard. Elle ajoute : « Si nous avons recours à des mesures d'hygiène alternatives pour pallier le manque de masques et de sur-tabliers jetables, nous activons toutes les pistes pour fournir à nos aides familiales et gardes à domicile le matériel manquant le plus rapidement possible. **Nous voulons que nos besoins en matériel de protection soient considérés avec le même degré d'importance que ceux des infirmières et du personnel du secteur hospitalier** ».

De magnifiques élans de solidarité émergent dans les régions, mettant les couturières à l'ouvrage pour soutenir les aides à domicile. Mais cela ne suffit pas ! **L'ADMR veut munir ses prestataires de masques certifiés conformes lorsqu'elles sont amenées à prester leur service chez des bénéficiaires contaminés par le virus ou suspectés de l'être. Ce nombre de situations risque bien d'augmenter dans les jours à venir. L'appel de l'ADMR est donc criant !**

## Merci au personnel et aux personnes aidées

L'ADMR remercie l'ensemble de ses prestataires pour leur courage et leurs efforts considérables. Elle remercie aussi toutes les personnes bénéficiaires de ses services qui font preuve d'une grande empathie malgré les changements dans l'organisation. Certains dont la situation a été définie comme prioritaire sont encore aidés. D'autres au contraire voient l'aide suspendue pour une durée que l'ADMR espère la plus courte possible. Il s'agit ici d'aides principalement ménagères qui sont moins prioritaires.

Retrouvez toutes les informations sur [www.admr.be](http://www.admr.be) .

## À propos de l'ADMR

L'ADMR est une ASBL qui apporte, en Wallonie, une aide à domicile adaptée et accessible à tout individu, famille, personne âgée ou handicapée résidant en milieu rural et souhaitant continuer à vivre dans son environnement familial. Elle permet ainsi le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie en les aidant à accomplir les actes de la vie quotidienne via différents intervenants : aides familiales, aides ménagères sociales, gardes à domicile, ouvriers polyvalents. Forte de ses 1620 travailleurs répartis sur 7 régions (Chimay, Tournai, Bertrix, Dinant, Verviers, Huy, Bouge), l'ADMR vient en aide à plus de 9000 bénéficiaires provenant de 114 communes wallonnes.